

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **MARDI 16 MAI 2023**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 17**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 10**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 6**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 4**

Le 16 mai 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

### **PRÉSENTS**

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séiez : Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Laurent CHELLE donne pouvoir à Gérard VERNAY

Nicolas MORIN donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Lionel ARPIN donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

Serge REVIAL donne pouvoir à Yannick AMET

Capucine FAVRE donne pouvoir à Gérard MATTIS

### **EXCUSÉS**

Bourg Saint Maurice : Cécile UTILLE-GRAND

Séiez : Éric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Véronique PESENTI-GROS

### **SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Thierry GAIDE**

## 2023-61 **APPROBATION GRILLE TARIFAIRE 2023-2024 ECOLE DE MUSIQUE DE HAUTE TARENTOISE**

Depuis 2017, année qui avait vu la création de la 6<sup>ème</sup> tranche de quotient familial et un redécoupage des autres tranches, la grille tarifaire de l'école de musique n'avait pas été l'objet d'un travail de fond. Seules des augmentations avaient été appliquées en 2018, et 2022.

Des séances de travail entre l'école de musique, le service finances et marchés publics, le directeur général des services et le vice-président chargé de la culture ont montré que certains tarifs étaient anormalement faibles et que des évolutions entre certaines tranches de QF pour un même cursus étaient incohérentes.

Les tarifs actuels sont les suivants :

### TARIFS 2022/2023

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	Hors CCHT
Eveil Musical	35 €	85 €	130 €	154 €	157 €	160 €	194 €
Cycle I - Cycle II - Hors Cycle - Musique actuelle	69 €	185 €	348 €	407 €	453 €	463 €	505 €
Cycle II BEM - CHAM - Etudiants	80 €	200 €	419 €	481 €	525 €	535 €	575 €
3ème cycle amateur - CEM	106 €	303 €	466 €	525 €	559 €	581 €	626 €
Pratique collective - Formation Musicale	36 €	41 €	59 €	69 €	80 €	82 €	96 €
Location Instrument	145 €						186 €
Pratique d'un 2nd instrument	59 €	126 €	232 €	247 €	303 €	308 €	358 €
Adultes individuels	568 €						677 €
Adultes collectifs	310 €						
Chorale adulte	82 €						

QF 1 : inférieur à 600 € - QF 2 : 600 € à 800 € - QF 3 : 800 € à 1 000 € - QF 4 : 1 000 € à 1 200 € - QF 5 : 1 200 € à 1 400 € - QF 6 : supérieur à 1 400 €.

Il est proposé la :

- Création d'un « nouveau » QF1 regroupant les anciens QF1 et QF2.
- L'ancien QF2 devient le QF3 actuel.
- A partir de ce QF2, l'évolution tarifaire entre chaque tranche de QF est de 20%
- Création d'un QF supplémentaire pour la tranche 1400-1600.
- Intégration des élèves résidant sur le territoire de la COVA aux tarifs de la CCHT.
- Le tarif est dégressif si plusieurs enfants de la même famille sont inscrits à l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise, à raison de -20% par élève mineur dans l'ordre des inscriptions
- Un tarif spécial (8/10èmes) est appliqué pour les saisonniers.

Il est proposé de mettre en place la grille tarifaire suivante :

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	Hors CCHT
Eveil Musical-Eveil artistique	80 €	130 €	156 €	187 €	225 €	270 €	
Eveil instrumental - Cycle I - Cycle II - Hors Cycle	180 €	348 €	418 €	501 €	601 €	722 €	
Cycle II BEM - CHAM - Etudiants	200 €	419 €	503 €	603 €	724 €	869 €	
3ème cycle amateur - CEM	300 €	465 €	558 €	670 €	804 €	964 €	
Pratique collective - Formation Musicale -	45 €	60 €	72 €	86 €	104 €	124 €	
Location Instrument	145						
Adultes individuels	568 €						
Adultes collectifs - guitare	320 €						
Chorale adulte	90 €						

QF 1 : inférieur à 800 € - QF 2 : 800 € à 1 000 € - QF 3 : 1 000 € à 1 200 € - QF 4 : 1 200 € à 1 400 € -  
QF 5 : 1 400 € à 1 600 € - QF 6 : supérieur à 1 600 €.

Le conseil communautaire, **avec 18 voix pour et 5 abstentions (Guillaume DESRUES, Morgan LE LANN, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ et Nicolas MORIN)**

- **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire de l'École de Musique de Haute-Tarentaise ;
- **DIT** que cette grille tarifaire sera applicable à compter de la rentrée scolaire 2023.

**Yannick AMET**

Président

